

## OTTAWA D8

**Bouchard promet  
d'être un chef de  
l'opposition d'abord  
fidèle au Québec...**

## Chez nous

### Compton

**Une bien mauvaise  
saison des pommes**



### Thetford

**Un projet industriel de  
haute technologie sur  
le point de voir le jour**

### St-Nicéphore

**Québec attend avant  
de lever la tutelle**

## CAHIER B

## SPORTS C1

**Stephan Lebeau  
rembourse sa dette**

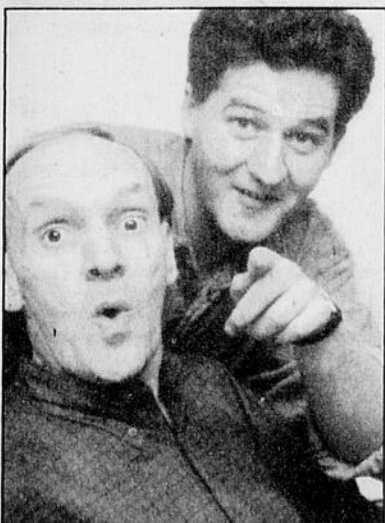
**Les Faucons se  
paient la tête des  
Cataractes: 9-0**

## BISHOPTON A2

**Le bureau de poste  
sera vite relocalisé**

## LES ARTS C7

**Lévesque-Turcotte,  
artisans du rire**



## MÉTÉO A2

(314e jour de l'année)

**Variable: max. 2, min. -5  
Lever du soleil: 6h39  
Coucher du soleil: 16h23  
Demain: averses**

# Deux morts en 24 heures: l'héroïne serait en cause

La Sûreté municipale de Sherbrooke découvre des seringues près des deux cadavres

Serge DENIS et Pierre SAINT-JACQUES

En moins de 24 heures, les agents de Sûreté municipale de Sherbrooke ont découvert les cadavres de deux personnes qui ont vraisemblablement été foudroyées par une surdose d'héroïne.

Dans le premier cas, les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de Daniel Marcoux, 38 ans, de Sherbrooke, découvert lundi soir sans vie et selon toutes apparences mort depuis plusieurs jours, dans une maison de chambres, rue Sanborn au centre-ville de Sherbrooke, ont révélé un décès par intoxication. Une seringue gisait à quelques pas du cadavre.

Hier, peu après 16 h, le même scénario s'est répété dans un logement de la rue Kingston. Le propriétaire de l'immeuble a alerté les policiers qui ont découvert le cadavre de Pierre Falardeau, 37 ans de Montréal. Seul dans le logement d'un ami, celui-ci reposait sans vie avec une seringue à ses côtés. Encore une fois, l'hypothèse d'une surdose d'héroïne ou de l'absorption d'un produit dangereux semble la plus facilement envisageable.

Le détective André Castonguay de la Sûreté municipale ne se rap-

port photo par Claude Croisette  
**Le lieutenant-détective André Castonguay montre des seringues trouvées près des cadavres. Même s'il se refuse à toute conclusion hâtive, il tient à mettre les toxicomanes en garde.**



pelle pas d'avoir vécu une situation semblable dans la région. «Je sais par contre qu'on avait eu certains problèmes dans l'ouest canadien il y a six mois et il s'agissait de surdose d'héroïne», se souvient-il en évitant de sauter aux conclusions.

Dans au moins un des deux cas à Sherbrooke, la personne aurait déjà été un consommateur de cette drogue dure. «On se rend compte qu'il y a un lien entre la drogue et les décès» avance prudemment le lieutenant-détective qui préfère attendre l'analyse de l'Institut médico-légal sur le contenu de la seringue avant de poser son verdict.

Or, «il faudra encore plusieurs jours, voire quelques semaines, avant d'être définitivement fixé sur la nature du décès» indique le policier Serge Fournier, du bureau des relations publiques de la Police municipale de Sherbrooke, en parlant du premier cadavre, découvert lundi vers 20h30. L'homme reposait dans son lit mais il était en état de putréfaction avancé. C'est le concierger qui a alerté les policiers, après avoir découvert un de ses pensionnaires décédé.

Il semble que ce ne soit pas l'odeur de la mort qui ait alerté les occupants de la maison mais le fait que le chambreur Daniel Marcoux ne répondait pas à la porte depuis quelques jours et que le téléviseur jouait sans arrêt depuis le jeudi 4 novembre.

Immédiatement, le lieutenant-détective André Castonguay, accompagné des détectives Roger Dion et Gaëtan Gosselin, s'est occupé de l'affaire.

# L'entourage de Paulin Bolduc s'inquiète

François GOUGEON Sherbrooke

«J'ai suffisamment de peine et d'inquiétude comme ça... Il n'est pas question un instant que je reçoive des journalistes pour étaler ma vie privée sur la place publique!»

Polie mais on ne peut plus ferme. Guylaine Dion, l'épouse de Paulin Bolduc qui s'est volatilisé pendant son procès dans une cause de complot pour importation de quelque 1500 kilogrammes de cocaïne, a refusé hier d'accorder la moindre entrevue.

Jointe à la somptueuse rési-

dente que le couple, parents de quatre enfants, habite en bordure du lac Massawippi, Mme Dion a indiqué qu'elle n'a besoin de «la sympathie de personne et encore moins de publicité». Il n'est pas question pour elle d'accepter une offre d'entrevue à un média comme l'a faite, par exemple, dimanche soir dernier, l'épouse de Paul Larue, détenu en Floride et qui pourrait avoir des choses intéressantes à dire pour la justice en regard de la filière Colombie-Estrie. «Elle (Mme Larue) est cinglée de s'être étalée à la télé comme elle l'a fait. Ne comptez pas sur moi. Je ne veux rien savoir de ça», a lancé Mme Dion.

### Une mère inquiète

N'en reste pas moins que si l'épouse de Paulin Bolduc se garde bien de manifester le moindre signe d'émotion devant les événements, la mère de l'accusé, Jeanne Bolduc, de Lennoxville, ne cache pas son angoisse. «Quand on est mère, c'est quelque chose de très inquiétant à vivre. Parce que franchement, on ne sait rien. Rien ne laissait paraître qu'une chose pareille (la disparition mystérieuse de son fils) puisse arriver», a confié la mère, un sanglot dans la voix.

Selon elle, son fils de 39 ans, qui avait l'habitude de rendre visite régulièrement à ses parents, se déplaçait à l'occasion à Montréal en compagnie de ses avocats. «La se-

maine dernière, on n'a pas fait de cas même s'il n'était pas là. Mais hier matin (lundi), on s'est bien rendu compte qu'il se passait quelque chose... Si c'est simplement une fugue, j'espère qu'il va redonner signe de vie le plus tôt possible. Parce qu'actuellement, c'est très dur à vivre. On est mal, on est très inquiet», a aussi exprimé Mme Bolduc qui a vu son fils pour la dernière fois lors de sa fête célébrée en famille, le 29 octobre.

**Un mandat  
est émis (A4)**

# La vague Dion frappe déjà les disquaires

Elle ne fera pas mentir sa réputation...

Michel RONDEAU Sherbrooke

Les premiers appels téléphoniques reçus au magasin de disques Musique Cité à Sherbrooke, hier matin, concernaient le dernier disque de Céline Dion. «Les premiers clients venus au magasin, c'était aussi pour Céline Dion», reprend le propriétaire, Sylvain Lecours.

Cela traduit bien la popularité de la chanteuse québécoise, au lendemain du lancement spectaculaire à Montréal de son nouveau disque, «The Colour Of My Love», qui comptait déjà hier parmi les meilleurs vendeurs chez les disquaires sherbrookiens.

«Tous genres confondus, explique M. Bob René, le gérant du magasin Archambault, Céline Dion est vraiment parmi les plus grands vendeurs.»

Lui comme M. Lecours témoignent du fait que la dernière fois où il y a eu véritable ruée vers les ma-

gasins de disques remonte à il y a quelques semaines quand le nouveau disque de Pearl Jam, un groupe «grunge» très connu de Seattle, a été mis en vente.

«Les jeunes connaissent la date de la mise en marché, ils avaient réservé et tous voulaient l'avoir immédiatement.»

Selon Bob René, dans le cas de certains genres spécifiques, souvent les ventes initiales sont spectaculaires, mais vont ensuite en s'atténuant. «Avec Céline Dion, on s'attend à un maintien des ventes surtout à l'approche des Fêtes, et un tel disque a une durée de vie d'environ un an.»

Le magasin Archambault a commandé le disque par centaines de copies et ne craint nullement qu'il lui reste des copies sur les bras. Pour sa part, Sylvain Lecours, chez Musique Cité, confie qu'il a commandé aussi plus de copies qu'à l'accoutumée et il s'attend de devoir commander à nouveau dès la semaine prochaine. «D'ici la fin de semaine, il ne restera rien.»



Sylvain Lecours a pris bien soin, comme les autres disquaires d'ailleurs, de commander plusieurs exemplaires du nouveau disque de Céline Dion.

Le disque compact se vend 14,99 \$ tant chez Archambault que chez Musique Cité. «Ce n'est pas cher, admet M. Lecours, mais sur des gros titres, on se fie sur le volume des ventes.»

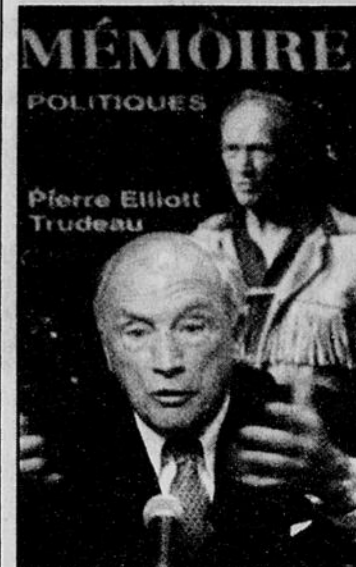
Céline Dion devient aussi un peu la locomotive du marché du disque.

«Un client, une cliente entre pour acheter son disque, mais après avoir fouillé, le client repart parfois avec d'autres disques en plus.»

Il faut donc prévoir que «The Colour Of My Love» connaîtra un grand succès. Le disque, en pré-vente, se trouve déjà à un demi-million de copies dans les magasins

nord-américains. L'artiste proclame elle-même qu'il s'agit de son meilleur disque. Les ventes passeront probablement le cap du million d'exemplaires vendus d'ici aux Fêtes. Ce sera probablement le plus gros vendeur de sa carrière.

«Ça va être très fort», prédit Bob René.



## Trudeau à la fois flatteur et méchant

L'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau n'a rien perdu de son style coupant et il l'a bien démontré, hier à Montréal, au lancement de ses Mémoires politiques. Dans son livre, il louange ou critique les grands acteurs de la scène canadienne des dernières années.

Ainsi, il a dit de Jean Chrétien qu'il connaît ses limites mais qu'il fera un bon premier ministre car il sait s'entourer de conseillers efficaces.

M. Trudeau a souligné qu'il était au courant des ambitions de M. Chrétien lorsqu'il a lui-même pris congé de la vie politique en 1984.

«Je lui ai toujours voulu du bien, a repris M. Trudeau. Je reconnais même à cette époque sa profession de foi et ses convictions envers le Canada. Il était doté d'un grand bon sens et de grandes capacités de négociation.»

Malgré cela, M. Trudeau a laissé entendre qu'il doutait des compétences de Jean Chrétien pour diriger le pays.

«Ce qui m'a rassuré à cette époque, c'est qu'il insistait pour s'entourer de bon conseillers.»

«Il connaissait ses limites. On ne peut en dire autant pour la plupart d'entre nous. Or, il était sage de s'entourer de gens pour combler ses lacunes dans les domaines où il était moins compétent. Je savais dès lors qu'il se battrait pour obtenir ce poste et qu'il assumerait bien ses fonctions.»

Maintenant que M. Chrétien est au pouvoir, M. Trudeau estime qu'il est sur la bonne voie. UN REPORTAGE EN PAGE B8

# Le bureau de poste de Bishopton sera vite relocalisé

Serge DENIS Sherbrooke

La vie reprenait son cours hier dans les rues de Bishopton au lendemain de l'incendie qui a complètement ravagé le bureau de

poste. À commencer par Winona Smith, la maîtresse de poste, qui a déjà pris les choses en main pour relocaliser le service postal.

Tout indique que le nouveau bureau de poste sera situé au 52 de la rue Main, dans une ancienne école primaire récemment convertie en maison à logements. Il pourrait même ouvrir dès ce matin. Dès hier, des citoyens se mobilisaient pour effectuer le déménagement le plus rapidement possible. Pendant qu'un ami prêterait sa remorque pour trimballer le matériel, les membres de la maison de jeunes seront appelés à nettoyer les casiers tachés de suie.

Mais le déménagement, aussi aisé qu'il soit, ne se fera pas sans un pincement au cœur de Winona Smith. Depuis 13 ans qu'elle dessert la population de Bishopton et une partie du canton de Dudswell, elle a accumulé de nombreux souvenirs dans l'établissement où ses parents ont travaillé pendant 33 ans.

«Une dame de 78 ans est venue ce matin et elle nous a dit qu'elle était venue au monde dans le logement à côté et que c'était déjà un bureau de poste à cet endroit», raconte Mme Smith qui a aussi vu plusieurs objets de ses parents s'envoler en fumée.

Pour l'instant cependant, la maîtresse de poste a beaucoup trop de travail pour sombrer dans la mélancolie. Le relocalissement du courrier ne s'est terminé qu'à 22 h 30 dans la soirée de lundi et Winona Smith n'a pu fermer l'œil de la nuit, préférant poursuivre le ménage jusque dans

la matinée. Dès 6 h 30, la livraison du courrier de la journée arrivait directement chez elle et à nouveau, elle se remettait au travail en compagnie de son employée. Malgré quelques inconvénients, le courrier était prêt à l'arrivée du facteur à 7 h 15.

Si la maîtresse de poste est parvenue à s'improviser un comptoir avec sa table de cuisine et que la plupart des citoyens ont rapidement pris le parti d'aller cueillir leur courrier à la maison de Mme Smith, il demeurerait évident que cette solution ne pouvait être que temporaire.

### Inquiétudes dissipées

L'inquiétude de la veille sur la menace de fermeture du bureau de poste s'était complètement dissipée dans l'esprit de Winona Smith qui en a obtenu l'assurance de la Société canadienne des postes. L'abandon de la dernière banque de l'endroit avait soulevé la colère des citoyens il y a quelques années et rien ne semble indiquer que le scénario se répètera pour le bureau de poste.

Au village, la perspective qu'on puisse décider de ne pas remettre sur pied le service postal tel qu'on l'avait connu paraissait de plus en plus invraisemblable. Dans l'immeuble qui abritera vraisemblablement le nouveau bureau de poste, plusieurs personnes âgées semblaient particulièrement heureuses de le bureau de poste s'amène sous leur toit. Certains s'inquiétaient cependant de la circulation



Téléphoto par Claude Poulin  
La maîtresse de poste avait trop de travail pour sombrer dans la mélancolie. Avec son employée, Renée Nadeau, Winona Smith a dû d'abord s'occuper du reclassement du courrier, dans sa cuisine.

après qu'on l'ait complètement rénové. Une situation semblable à celle de Saint-Camille, rappelle-t-elle. Du côté de la Société canadienne des postes, on affirme que ces inquiétudes ne sont pas fondées. «Quand on fait une conversion, ex-

plique Christine Fiset du Service des communications, on la fait quand le maître de poste s'en va.» Alors, tant que la maîtresse de poste de Bishopton demeure en santé les citoyens n'auraient donc pas à s'inquiéter de leur service.

## EMPLOIS DU JOUR

**Agent/e de voyages**  
Code prof: 6431 # 2820971  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: la personne doit posséder au moins deux d'expérience comme agent de voyage  
Salaire: à négocier  
Fonctions: faire organisation de voyage.

**Graphiste lettré/euse**  
Code prof: 5241 # 2820245  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: expérience dans domaine du graphisme, connaissance MacIntosh logiciel «Illustrator», bonne maîtrise du français, sens des responsabilités, autonome, esprit d'équipe  
Salaire: à négocier  
Fonctions: travail de graphiste lettré/euse, lettrage par ordinateur, sérigraphie, conception et réalisation.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

**RÉSULTATS**  
lotto-québec

**Banco** Tirage du 93-11-09

1	12	14	17	20
21	24	25	27	28
29	34	38	46	47
51	52	58	61	65

Prochain tirage: 93-11-10  
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Téléphoto par Claude Poulin  
Il fallait bien qu'il y ait un premier commerçant non pas parce qu'il est pire que les autres, au contraire. M. Léo Fortier, du Comptoir Laitier Alexandre, à Sherbrooke, a reçu la visite des policiers. On le voit en compagnie du policier Serge Fournier et de l'agent Tom McConnell, respectivement de la Police municipale de Sherbrooke et de la Sûreté du Québec.

### Tournée des policiers pour les vidéo-pokers

## Les commerçants s'inclineront, mais à contrecœur

Sherbrooke

«Je dois m'incliner. Je me soumettrai à la loi mais je suis sûr, sûr, sûr que le législateur fait fausse route, que ce n'est pas la solution d'envoyer les gens jouer à la loterie vidéo dans les endroits où l'on vend de l'alcool.»

M. Léo Fortier, propriétaire du Comptoir Laitier Alexandre, 293 de la même rue, aux portes du quartier ouest de Sherbrooke, a reçu hier la visite des policiers qui lui ont rappelé les raisons pour lesquelles il devait se départir des six dispositifs de jeu (vidéo-pokers) qu'il exploitait depuis une huitaine d'années.

Tous les commerçants détenant des appareils illégaux de loterie vidéo recevront la visite des policiers de la Sûreté du Québec et des corps policiers municipaux. «Les visites ont débuté hier. Nous espérons avoir terminé l'inventaire des appareils illégaux à la fin du mois de novembre. C'est également le délai qu'ont les propriétaires pour s'en départir. Après les paroles, ce seront les actes» a en ces termes résumé la vaste opération qui se déroule à travers l'Estrie et tout le Québec pour éliminer les vidéo-pokers devenus illégaux depuis le 15 septembre.

Après une rencontre de deux heures, hier matin, au quartier général de la SQ où l'agent Alain Guay, de l'Escouade du crime organisé, a expliqué à ses collègues et aux représentants des corps policiers municipaux de l'Estrie la façon dont on allait procéder pour l'élimination des dispositifs de jeu illégaux.

M. Fortier, du Comptoir Laitier Alexandre, a été un des premiers

commerçants à recevoir la visite des policiers et ce n'est pas sans mélancolie qu'il devra se départir de ses petites «vaches à lait».

Il a toujours maintenu l'ordre dans son commerce. Il a appliqué des règlements personnels pour que ses clients puissent avoir accès au jeu dans un climat d'ordre et de paix.

### «Faux prétexte»

«Je doute que les amateurs de loterie vidéo vont se rendre en masse dans les bars, les brasseries et les tavernes pour jouer. Moi, personnellement, je craindrais pour ma sécurité. De plus, c'est plus sombre dans ces endroits. Et si je gagnais un montant important, je craindrais des oreilles indiscretes. Quand le législateur raconte que l'on a choisi ce genre d'endroits pour en éloigner les mineurs, il se ment à lui-même. C'est un faux prétexte. Quand il y a des descentes policières dans un bar, généralement, elles visent à en faire sortir les mineurs. Alors...»

M. Fortier fait profiter ses clients de nombreux services dont un comptoir postal, une valideuse de Loto-Québec, et d'autres à-côtés qui maintiendront son commerce à flot malgré la disparition des appareils de loterie vidéo.

«Mais je ne saurais en dire autant de tous les commerçants. Il y en a qui vont trouver le coup dur à essayer. Sincèrement, je crois que le gouvernement fait fausse route» a-t-il conclu.

En voulant mettre de l'ordre qui était sans aucun doute souhaité dans le monde de la loterie vidéo, on créera peut-être le chaos, le désordre.

L'avenir le dira.

**CONCOURS**

**La Tribune**  
Encadré-Tête

**16 500 \$ à gagner!**  
EN PRIX

**FACILE!**  
DÉCOUPEZ «LA PIÈCE DU JOUR» ET COLLEZ-LA IMMÉDIATEMENT SUR L'ILLUSTRATION CORRESPONDANTE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LA TRIBUNE LES SAMEDIS 25 SEPTEMBRE, 16 OCTOBRE, 13 NOVEMBRE ET 27 NOVEMBRE 1993.

RÈGLEMENT DISPONIBLE À LA TRIBUNE 14

POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ LA TRIBUNE DU SAMEDI

La Chambre de commerce de la région sherbrookoise et

**FORUM**  
énergie

ESTRIE

vous convient à un

**«5 À 7 ÉNERGÉTIQUE»**  
(Un léger buffet sera servi)

MARDI 16 NOVEMBRE 1993  
CLUB SOCIAL DE SHERBROOKE

Conférencier: **M. Yves Cyr**, directeur Vulcain inc.

**SUJET: « LA DÉTECTION DU CO<sub>2</sub> »**

Frais de participation: 10\$ (toutes taxes incluses)  
Vous avez jusqu'au 15 novembre à midi pour vous inscrire

Une collaboration de

**Vulcain** 25 ans 1968-1993

**LA QUOTIDIENNE 915-9589**

**La Tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones: Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (Division La Tribune)

Livraison à domicile: - Camélot et camélot motorisés  
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot: \$3.43  
taxe de vente du Québec: 78  
Coût à l'abonné: \$3.71

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés.  
**TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$155.00, TPS \$10.85, TVQ \$13.27 = \$179.12  
6 mois \$81.00, TPS \$5.67, TVQ \$6.93 = \$93.60  
3 mois \$42.00, TPS \$2.94, TVQ \$3.60 = \$48.54  
1 mois \$22.00, TPS \$1.54, TVQ \$1.88 = \$25.42

**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$210.00, TPS \$14.70, TVQ \$17.98 = \$242.68  
6 mois \$130.00, TPS \$9.10, TVQ \$11.13 = \$150.23  
3 mois \$85.00, TPS \$5.95, TVQ \$7.28 = \$98.23  
1 mois \$35.00, TPS \$2.45, TVQ \$3.00 = \$40.45

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:**  
1 an \$600.00, 6 mois \$360.00, 3 mois \$240.00, 1 mois \$105.00

«La Tribune» est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos localisées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**Prévisions à long terme pour Sherbrooke**  
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
CIEL VARIABLE max 2	PLUIE ET NEIGE min -5	PLUIE ET NEIGE max 4	ENSOLEILLÉ -4/5	AVERSES DE PLUIE -3/7

**Dans le monde**

**Aujourd'hui**

Barcelone 6 16	New York 1 10
Bruxelles 5 10	Paris 6 11
Chicago 3 11	Rome 13 17
Lisbonne 10 16	San Francisco 11 20
Londres 5 12	Stockholm 2 4
Los Angeles 15 23	Sydney 15 21
Mexico 10 26	Tokyo 11 17
Miami 24 27	Vienne 4 12

**INDEX**

Arts:	C-7	Éditorial:	A-6
Bandes dessinées:	B-6	Horoscope:	B-6
Chez nous:	B-1	Messier en liberté:	B-4
Décès:	D-7	Petites annonces:	D-4
Économie:	D-1	Sports:	C-1

## Actualité en bref

### Vol de démarreurs de 13 camions

Sherbrooke - Depuis quelques jours, à Sherbrooke, des voleurs ont prélevé les démarreurs de 13 camions.

Tous les véhicules touchés sont de marque Ford.

Il y a eu un premier vol constaté dans la cour du garage Shell, 315 rue King Est, où les voleurs ont enlevé les démarreurs de six camions de location U-Haul.

Une seconde chirurgie du genre a été perpétrée dans la cour de Vidéotron, 2830 rue Galt ouest, toujours à Sherbrooke. Encore là, six démarreurs de camion ont été subtilisés.

Enfin, 805 rue Galt Ouest, dans la cour d'un commerce de meubles, le démarreur d'un camion Ford a été volé.

La note de frais s'élève à plusieurs milliers de dollars.

### Alfred-DesRochers: contre-expertise du SEE

Sherbrooke (GF) - Le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE) n'a pas fermé le dossier de l'école Alfred Desrochers, de St-Élie d'Orford, n'imitant pas en cela la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS).

Il reste encore des étapes à franchir du côté syndical, a signalé le directeur de la zone de Sherbrooke au SEE, Marcel Pinard, alors qu'il était questionné, quelques jours après que la CSCS ait annoncé que toutes les études étaient terminées et qu'elles démontraient qu'il n'y avait pas de danger pour la santé des élèves et du personnel à vivre à l'intérieur de cette école. Il est vrai toutefois que la CSCS entend assurer un suivi de l'état de santé à cette école ainsi que procéder à des vérifications régulières des tuyaux d'entrée et de sortie d'air, tout en rebalçant le système d'aération.

Le SEE, rapporte M. Pinard, a commandé une contre-expertise. Il a embauché un ingénieur et l'a chargé de mener sa propre étude.

«Nous attendons son rapport. Nous ne l'avons pas encore. Quand ce sera fait, nous rencontrerons la commission scolaire», a expliqué M. Pinard.

D'ici là, a-t-il ajouté, le syndicat ne commentera pas le dossier.

Selon lui, il faudra «une couple de semaines» avant que l'ingénieur puisse mener son travail à terme.

### Maison blanche: la Société d'histoire s'adresse à la Ville

Sherbrooke (DD) - La Société d'histoire de Sherbrooke demande au conseil municipal de la Ville de Sherbrooke de reconsidérer la décision du comité de démolition en faveur de la destruction de la Maison blanche, une demeure centenaire qui a abrité le premier hôpital Hôtel-Dieu.

«On maintient notre opposition à la démolition en raison de la valeur historique et patrimoniale de cet édifice», déclare la directrice de l'organisme, Johanne Lacasse.

«La Société demande aussi à la Ville d'intensifier les démarches pour évaluer les possibilités de réutilisation de l'édifice», ajoute-t-elle.

Le comité de démolition de la Ville de Sherbrooke a accordé la permission au Centre hospitalier Hôtel-Dieu, situé rue Bowen, de détruire la Maison blanche, un immeuble de style Queen Ann inoccupé depuis près de deux ans.

L'hôpital entend procéder cet automne à des travaux d'agrandissement de ses installations au coût de 12 millions \$.

Jusqu'ici, aucun projet de mise en valeur des lieux n'a été jugé réalisable, faute de financement.

D'autre part, le Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke doit décider le 18 novembre s'il en appellera du verdict du comité de démolition, tandis que le Fonds du patrimoine estrien n'entend pas le contester, bien qu'il estime que l'hôpital n'a rien fait pour sauver l'immeuble.

### Vidéo-pokers recyclables

Drummondville - Une compagnie de Drummondville, Labtronix Technologies, pourrait mettre à profit son expertise en matière de machines de jeux, avec la disparition prochaine des vidéo-pokers de dépanneurs.

La compagnie peut en effet recycler les appareils de loterie vidéo (les vidéo-pokers) en appareils de type légalement autorisé.

Soulignons que la Sûreté du Québec accorde un sursis de deux semaines environ aux propriétaires de vidéo-pokers illégaux pour s'en départir.

### Hydro: des versements égaux très populaires

Sherbrooke - Le mode de versements égaux offert récemment par Hydro-Sherbrooke suscite déjà l'adhésion de près de 60 pour cent des abonnés.

La moitié des abonnés d'Hydro-Sherbrooke optent pour le mode de paiement pré-autorisé.

### Dans le Canton de Brompton

# Le feu rase un atelier de débosselage

Pierre SAINT-JACQUES  
Canton de Brompton

Un violent et fulgurant incendie, animé par des vents de colline, a ravagé d'un bout à l'autre, vers 12 h 30 hier, l'atelier de débosselage Copain de l'auto, 547 route 143, dans le Canton de Brompton, entre les villes de Sherbrooke et de Bromptonville.

Seul dans l'atelier sur l'heure du repas, M. Paul Roy, le fils du propriétaire Marcel Roy, se trouvait dans un local en train de dîner quand il a entendu le bruit du démarreur d'un camion dont on travaillait à refaire la beauté.

«Quand j'ai entendu le démarreur, je suis allé voir. Il y avait le feu dans le tableau de bord. J'ai tenté de l'éteindre avec un extincteur. J'y suis presque parvenu puis le feu a repris de plus belle. Il y avait telle-

ment de fumée que j'ai dû sortir et aller donner l'alerte chez des voisins.»

M. Marcel Roy, qui possède cet atelier depuis 17 ans, a expliqué que dans les vieux modèles de camion, alimentés à l'essence, il arrivait parfois que les démarreurs se mettent en branle sans intervention humaine. «Plus maintenant depuis que tout est contrôlé par ordinateur mais cela arrivait. Pour moi, il y a eu un court-circuit et le feu a pris.»

On a reproché aux pompiers de Bromptonville, sous la direction de M. Pierre Martin, d'avoir mis beaucoup de temps à se rendre sur les lieux parce qu'ils s'étaient trompés de direction, filant vers Windsor plutôt que vers Sherbrooke.

«Le malentendu dans la direction à prendre n'aura grugé que 60 à 90 secondes sur le parcours à accomplir. C'est sûr que le temps compte toujours lors d'un appel d'urgence mais dans ce cas, le



Telephoto, Claude Poulin

En moins de deux heures, les flammes ont rasé l'atelier de débosselage Copain de l'auto, route 143, dans le Canton de Brompton, en début d'après-midi hier.

temps n'a pas été un facteur déterminant. La nature du commerce et l'emprise de l'incendie, il y avait des flammes d'un bout à l'autre de l'atelier, rendaient tout contrôle impossible.»

Le feu n'a mis que deux heures à tout détruire.

Outre le camion à réparer, il y avait trois autres véhicules dans l'atelier.

M. Roy évalue les pertes à quelque 300 000 \$ en tenant compte des véhicules, de l'équipement et de la bâtisse dont les dimensions sont de plus de 30 mètres de longueur et de plus de 10 mètres de largeur.

«J'ignore pour le moment si, à mon âge, j'aurai la force de rebâtir le commerce. C'est trop tôt à ce stade-ci pour prendre une décision» a commenté le propriétaire.

Au sujet du quiproquo qui a failli envoyer les pompiers sur la route 143, mais du côté de Windsor, on devra probablement affiner le processus de communications et d'informations entre la Police municipale de Sherbrooke et le Service de protection contre le feu de Bromptonville.

# Deux collisions font trois blessés

Le secteur du nouveau centre de tri de la Société canadienne des Postes est-il trop dangereux?

Pierre SAINT-JACQUES  
Sherbrooke

Tout s'est passé tellement vite! La voiture a été projetée devant la mienne. C'était impossible de l'éviter.»

En plus d'une bonne prune sur le front, la conductrice Véronique Lemay, de Bromptonville, a vécu la pire frousse de sa vie quand une voiture, heurtée violemment à l'arrière par une autre automobile, dans la voie inverse, s'est retrouvée sous la force de l'impact dans sa propre voie.

Cette collision de trois véhicules s'est produite vers 10 h 15, hier, juste devant l'entrée du Centre de tri de la Société canadienne des postes, 1605 boulevard Queen Nord, à Sherbrooke, un secteur devenu grouillant comme une fourmilière depuis l'ouverture de ce point de service, et fort dangereux.

Outre les blessures légères subies par Véronique Lemay, les deux autres conducteurs ont été passablement amochés et plus particulièrement celui de la voiture qui s'est en quelque sorte retrouvée prise en sandwich entre les deux autres véhicules.

Il a même fallu se retourner vers les mâchoires de survie opérées par l'équipe de sapeurs du lieutenant Eddy Dumas pour libérer de sa voiture démolie M. Roger Boutin, âgé de 38 ans, de Sherbrooke.

Avec mille et une précautions, les ambulanciers ont prodigué les premiers soins à M. Boutin avant son transport à l'hôpital.

Quant à la troisième personne blessée, Mme Aline Pelletier, âgée de 53 ans, de Saint-Denis-de-Brompton, elle était déjà en route pour l'hôpital.

Pour une raison que l'on ignore, c'est la voiture conduite par Mme Pelletier qui a heurté l'arrière de l'automobile de M. Boutin, immobilisée devant le Centre de tri, dans l'attente du moment propice pour une manoeuvre de virage à gauche.

Malgré la multiplicité des blessures, surtout dans le cas de M. Boutin, on ne craint pas pour la vie des blessés.

Parmi les premiers témoins à arriver sur les lieux, M. Pierre Galarneau s'est élancé pour porter secours au conducteur qui semblait le plus mal en point «mais un homme



Telephoto, Claude Poulin

Une automobiliste a embouti l'arrière d'un véhicule et l'a ainsi projeté dans la voie inverse y provoquant un second accident. Résultat: trois personnes blessées, dont l'une a été écopé plus sérieusement. La collision des trois véhicules est survenue vers 10 h 15, hier, sur le boulevard Queen Nord, à Sherbrooke.

et une femme sont arrivés sur les lieux et la femme s'est approchée du blessé et elle lui posait les bonnes questions; c'était peut-être un médecin» a-t-il expliqué.

M. Denis Nadeau, du Centre de tri, et un de ses employés, Réjean Lacroix, ont accouru avec des extincteurs portatifs croyant, à cause de la fumée s'échappant du capot d'une des voitures accidentées, qu'il y avait le feu.

«Ce n'était pas le cas. Mais quand tu vois une personne coincée et un danger d'incendie, il n'y a pas de chance à prendre» a raconté M. Nadeau.

Parlant d'incendie, les hommes du lieutenant Liguori Fournier, de la caserne du quartier nord, ont été dépêchés sur place justement pour pallier à tout risque de combustion lors des opérations visant à délivrer le conducteur prisonnier.

Le sergent de gendarmerie Michel Salvaïl, de la Police municipale de Sherbrooke, remettra un rapport à son supérieur immédiat pour souligner la dangerosité de ce secteur.



En voyant la fumée qui s'échappait du capot de l'une des voitures accidentées, Denis Nadeau, du centre de tri de la Société canadienne des postes, est accouru en compagnie d'un collègue avec des extincteurs portatifs.



Pierre Galarneau, l'une des premières personnes à arriver sur les lieux, s'est élancé pour porter secours au conducteur qui semblait le plus mal en point. L'accident est survenu dans un secteur grouillant du boulevard Queen.



**J.A. Robert Fourrure**

Solde d'automne  
COLLECTION 93-94

RABAIS DE  
**33%**

sur fourrures et pelisses

**Nouveautés:**

- Luhta
- Agneau renversé
- Pelisse de suède

Qualité et confiance depuis 3 générations

1084, RUE KING OUEST  
SHERBROOKE  
562-4006

PARCS DE STATIONNEMENT MUNICIPALUX GRATUITS

centre.ville  
Sherbrooke



En collaboration avec  
**RÉJEAN MODE**



**Annick Dupré, Avocate**



**Christian Dumoulin, Avocat**



**Sophie Lapière, Avocate**

Nous sommes heureux d'annoncer la venue de Me Annick Dupré, Me Christian Dumoulin et de Me Sophie Lapière au sein de notre cabinet. Membres du Barreau du Québec, ils sont diplômés de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et exerceront désormais leur profession au sein de la plus importante société d'avocats en Estrie.

Monty, Coulombe regroupe plus de vingt-cinq (25) avocats oeuvrant principalement en droit commercial, en droit du travail, en droit municipal et de la protection de l'environnement, en droit des assurances, de même qu'en droit civil.

**Monty, Coulombe**

234, rue Dufferin, bureau 200, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2 Tél.: (819) 566-4466

Normand Galarnreau et Aurèle Rodrigue, props. 5629, ROUTE 112, ASCOT CORNER  
**CENTRE CHALEUR 822-1189**

**LA RÉFÉRENCE EN INSTALLATION POUR TOUT L'ESTRIE**

Tuyau de poêle de 24 jauges «Aston»

Gaine (liner) pour cheminée de brique ou de pierre

Choix de poêles à bois et encastrables pour foyers

Grande gamme d'accessoires pour poêles ou foyers



**POÊLE À HAUT RENDEMENT QUI NE POLLUE PAS!**

Approuvé CSA et EPA

Dépositaire exclusif pour la région de Sherbrooke

**HÂTEZ-VOUS!**



La cheminée préfabriquée la mieux isolée, la plus sécuritaire et la plus résistante à haute température que toutes les autres marques!

**CHEMINÉE POUR CHAUFFAGE AU BOIS**

N'ATTENDEZ PAS LE TEMPS FROID



Installations certifiées conformes aux normes les plus sévères.

15 années d'expérience à votre service

Installation de poêles et cheminées par nous-mêmes

Accessoires complets pour le ramonnage

Membre de la



# Mandat d'arrestation émis contre Paulin Bolduc

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Le juge Luc Trudel, de la Cour du Québec, a émis hier un mandat d'arrestation contre l'homme d'affaires Paulin Bolduc, de Massawippi, qui faisait défaut depuis deux jours de se présenter à son procès conjoint sur une accusation de complot pour importer 1500 kilos de stupéfiants.

Bolduc, âgé de 39 ans, ne s'est pas rapporté à la police le dernier mardi comme il devait le faire chaque semaine, en vertu de son cautionnement assorti d'une garantie hypothécaire de 200 000 \$ et il n'a pas donné signe de vie depuis.

Interrogé quant à la portée de ce mandat, l'agent Thomas McConnell de la SQ a expliqué qu'il serait diffusé à travers le Centre de renseignements des policiers du Québec, qui est accessible au Centre d'information de la police canadienne et au Centre américain d'informations criminelles.

La police continuera aussi ses recherches dans le but de retracer Bolduc.

Enfin, la SQ pourrait demander

l'assistance de la police internationale, a ajouté M. McConnell.

La cause de Bolduc et des huit autres individus inculpés de complot a été ajournée au 29 novembre.

Le procureur Paul Crépeau a d'ores et déjà réclamé que cette cause se poursuive malgré l'absence de Bolduc comme s'il avait renoncé à son droit d'y assister.

Le tribunal devrait décider le 29 si l'absence de Bolduc intervient au cours de l'instruction et si ce dernier s'esquive, deux points soulevés par le défenseur Michel Dussault à l'encontre de la demande de la poursuite.

**Autre mandat**

Un autre mandat émis lundi par la juge de paix Viviane Thibault, pèse aussi contre le prévenu pour bris d'engagement en ne se présentant pas à la SQ le 2 novembre et en se rapportant pas à son procès le 8 novembre.

Bolduc, Daniel Neeson, Jacques et Roch Delisle, de la région de Sherbrooke, William England, de Montréal, Roger Denton et Neil Peters, de la Nouvelle-Écosse, Alvaro Rendon, de Floride, et Valerio Modesto, de République domini-

caine, avaient été arrêtés à la suite du naufrage du cargo Marine Transport au large de Terre-Neuve le 22 avril 91.

Le juge Trudel a demandé hier à England, Denton et Peters de trouver un nouvel avocat d'ici à la reprise du procès à la suite du désistement de Me Pierre Morneau.

Ce dernier voulait prévenir une situation de conflit d'intérêt advenant qu'il ait à contre-interroger des témoins éventuels que ses associés ou lui-même pourraient avoir déjà représentés.

Enfin, l'inculpé Alvaro Rendon, originaire de Miami, a obtenu l'autorisation de changer d'adresse pendant la visite de son épouse à Sherbrooke pour le temps des fêtes, à la suite d'une intervention de son avocat Claude Leblond.

Pour revenir à Bolduc, marié et père de quatre enfants, certains prétendent qu'il a été vu pour la dernière fois à son domicile entre le 1er et le 2 novembre.

Il se trouvait en liberté provisoire depuis le 9 mai 91, à la suite d'un dépôt de 100 000 \$ remplacé par une hypothèque judiciaire sur un immeuble commercial de Lennoxville, loué par des services communautaires.

## Un érudit d'une grande discrétion

Pierre Lainet a gardé sa soif de connaissances jusqu'à la fin

Sherbrooke

Spectaculaire par la richesse de ses connaissances. Spectaculaire dans le soin méticuleux apporté à son travail. Spectaculaire dans sa façon à la fois tranquille et avide d'aborder la vie.

Tranquille parce que M. Pierre Lainet ne recherchait pas les feux des projecteurs ni les coups d'éclat. Avide de la vie, de toutes les connaissances que recèle la planète et la place qu'elle occupe au cœur de l'univers connu et moins connu.

Il n'est pas seulement question d'humanisme quand il s'agit de Pierre Lainet mais d'universalité. Chamfort a vanté l'universalité de Voltaire. Les gens de La Tribune

qui ont vécu le privilège de côtoyer, de travailler avec M. Lainet, ont souligné le caractère universel des connaissances de cet homme.

Discrètement, à l'âge de 71 ans, Pierre Lainet a posé le pas dans un autre monde, une autre dimension où il saura mettre à profit sa curiosité insatiable.

Il s'est éteint le 28 octobre, à son domicile, entouré des siens comme il le souhaitait. Sa santé avait beaucoup décliné depuis l'été et ses forces l'abandonnaient de plus en plus. L'emphysème pulmonaire qui l'étreignait a remporté une longue lutte.

Son départ a surpris les siens bien sûr car comme l'a dit son épouse Louise: «On constate, on voit bien ce qui se passe, on s'y attend mais quand cela survient, ça surprend, ça déconcerte, ça cha-

grine.»

Au quotidien de la rue Roy, également, plusieurs ont ressenti ce chagrin, ce vide que laisse le départ de quelqu'un qui avait le respect du travail et des collègues, qui suscitait l'admiration sans la rechercher.

M. Lainet a besogné à La Tribune de 1962 à 1985. Il y a travaillé comme chef de pupitre ou journaliste à l'édition.

Michel Rondeau, journaliste aux affaires scolaires, a œuvré huit ans au pupitre. M. Lainet était le chef de pupitre quand Michel y a accompli ses premiers pas dans le métier.

Vingt ans plus tard, il en loue encore la grande érudition. «Riche de tant de connaissances et toujours avide d'en apprendre davantage!»

*Design de vos hivers...*



**la Garantie du Meilleur Prix**

CUIR ET FOURRURE	à partir de 750\$
CACHEMIRE ET FOURRURE	à partir de 1 275\$
PELISSE	à partir de 425\$
AGNEAU D'UN JOUR	à partir de 950\$
REVERSIBLE	à partir de 675\$
COLLECTION SERGE YVES BEAULIEU	à partir de 599\$

TOUTES LES TAXES SONT TOUJOURS INCLUSES

**COLLECTION SERGE YVES BEAULIEU**

OUVERT MERCREDI SOIR

**PREMIER FOURRURE**

422, rue King Est Sherbrooke 564-1337

**ASPIRATEUR CENTRAL**

**BEAM**

PRÉSENTE

**L'ÉDITION SMART® Classique**

- ▶ Moteur haute performance.
- ▶ Équipé de la nouvelle brosse motorisée SMART Avantage® de BEAM.
- ▶ Ensemble complet d'accessoires incluant boyau électrique de luxe.

**INCLUS**

- Trousse d'installation
- 4 prises



Modèle #PU-471

**INCLUS NOTRE GARANTIE EXCEPTIONNELLE de 10 ans**

**GRATUIT**

OBTENEZ EN PRIME, seulement à l'achat de l'ÉDITION CLASSIQUE

**STANLEY**

un ensemble complet de outils, valeur de \$34,99\$ EN MAGASIN

East Angus Centre du Décor L.P. Brousseau 17, rue Angus Sud 832-2852

Richmond Aspirateur Résidentiel 518, rue Craig 826-3508

Rock Forest Aspir-O-Max 4266, boul. Bourque 564-1084

Sherbrooke Servi-Centre Lamoureux 843, rue King Ouest 569-7406

Territoires disponibles 1-800-361-2125

**398\$\***

**SEULEMENT**

accessoires inclus

(\*Unité motrice modèle #PU-251)

**BEAM**

**LE PLUS VENDU AU CANADA**

SYSTÈME D'ASPIRATEUR CENTRAL

# Sherbrooke devait aider le Centre communautaire de loisir

- Bernard Tanguay et Laurier Custeau

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke avait le devoir de venir en aide au Centre communautaire de loisir Sherbrooke, incapable de faire face à une créance hypothécaire de près de 450 000 \$, croient le président du comité exécutif Bernard Tanguay et le conseiller du district du mont Bellevue, Laurier Custeau.

«Il faut bien comprendre que le centre de loisir déborde le quartier ouest et dessert toute la ville. De plus, on se disait que s'il fermait il aurait fallu le ramasser», explique M. Custeau, soulignant que cette

institution offre des services de loisir à près de 3000 personnes par semaine.

«Au niveau de la gestion courante, il n'y a pas de problème, mais il n'y a pas d'argent pour payer la capitalisation», signale-t-il.

Le conseil municipal a accepté la semaine dernière de verser 63 000 \$ par année durant 10 ans à l'institution pour couvrir un emprunt de 469 000 \$ destiné à consolider ses dettes existantes consécutives au projet d'agrandissement de 1,5 million \$, réalisé en 1991.

La Ville efface en outre une dette de 21 000 \$ qui lui était due et rembourse 36 000 \$ à la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc, une balance

de paiement due pour l'achat du centre de loisir il y a plusieurs années.

Le conseiller Custeau ne croit pas que les dirigeants aient vu trop grand dans leur projet d'agrandissement.

«Je trouvais qu'ils s'agrandissent beaucoup d'un coup, mais on leur a fait confiance et avec justice», dit-il, soulignant que le centre avait déjà mis en place des mesures de restrictions budgétaires.

«Ils n'arrivaient tout simplement plus!», explique de son côté le vice-président du comité exécutif.

Bernard Tanguay ne croit pas non plus que les dirigeants de l'institution ait mal planifié leur

projet d'agrandissement:

«Je ne dirais pas ça, mais ils n'ont pas eu tous les arguments qu'ils attendaient à l'époque. Y-a-t'il eu erreur d'analyse? La-dessus, je ne veux pas porter de jugement», ajoute-t-il.

La directrice du centre, Ghislaine Bergeron, a déjà expliqué la situation par des coûts légèrement supérieurs aux prévisions, des subventions révisées à la baisse et des frais financiers trop élevés.

Pas le choix

«C'est une institution dans le milieu, on n'avait pas d'autre choix que de les aider. On est conscient que c'est une somme importante, mais elle n'est pas versée d'un seul coup, c'est comme une subvention annuelle», fait valoir M. Tanguay.

Il affirme en outre que la décision de la Ville «n'a rien à voir» avec le fait que le président du conseil d'administration du Centre était à venir jusqu'à il y a quelques mois Roger Fortier, un organisateur politique du maire Paul Gervais. Il a été remplacé depuis par Yvon Tal-

bot.

«Ce n'est pas un dossier de personne. Il y a 13 élus autour de la table (du conseil municipal) et on a

même payé des frais d'experts comptables de l'extérieur pour avoir le portrait le plus objectif possible», dit-il.

# Santé et services sociaux: il faut innover pour moins dépenser

Serge DENIS Sherbrooke

Couper 40 millions dans les services de santé et sociaux en Estrie ne se fera pas sans douleur. Mais il semble que la majorité des acteurs de la région sont disposés à mettre l'épaulé à la roue et se rendre aux arguments de Jean-Pierre Duplantier, qui leur propose rien de moins que d'inventer une nouvelle façon de faire.

Au cours de son allocation, des murmures étaient nettement perceptibles parmi les quelque 500 intervenants réunis à l'hôtel Le Baron à mesure que le directeur de la Régie régionale de santé et des services sociaux précisait les formes

que pourraient prendre les coupures ou les nouvelles sources de revenu à envisager.

Fusions de centres hospitaliers, création de conseils d'administrations régionaux pour les centres hospitaliers, fermeture d'hôpitaux ou de lits, réduction de budgets, révision du fonctionnement des hôpitaux, ... Bref, toutes les avenues demeurent ouvertes au terme de cette première de sept étapes qui mèneront à l'élaboration du plan d'action régional en décembre 1994.

Mais le directeur de la RRSSE a suscité le rire de ses interlocuteurs quand il a proposé aux établissements d'augmenter leurs revenus en s'associant avec l'entreprise privée à des fins publicitaires. Il a relevé une expérience effectuée en Nouvelle-Zélande où un centre hospitalier a érigé une annonce de Sony sur son toit.

Malgré cette réactions peu enthousiaste, les principaux intervenants estriens du secteur de la santé

et des services sociaux paraissent résignés et disposés à se prêter à l'exercice de rationalisation qui approche. Pour un, Albert Painchaud du Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke convient que le travail ne sera pas facile à effectuer.

«Nous avons été habitués au cours des dernières années à certaines contraintes. Depuis trois ans, nous avons coupé un million par année sur notre budget, note-t-il. Maintenant, plutôt que d'effectuer ces coupures individuellement, nous devons les faire collectivement.»

Peu loquace sur les concessions qu'il pourrait se voir contraint de réaliser dans son établissement, il regrette que cette rencontre n'ait pas établi avec plus de précision ce qu'on attend des administrateurs. «Est-ce que nous nous dirigeons vers une entreprise suicidaire ou si nous allons vers un véritable travail collectif?» questionne-t-il.

# Sens unique sur Prospect: la Ville hésite

Sherbrooke (DD)

Bien qu'elle soit disposée à mettre en place dès lundi à titre expérimental un sens unique vers l'Est sur la rue Prospect, entre Queen et Cresse, la Ville de Sherbrooke a décidé d'attendre la séance du conseil municipal de... lundi soir avant d'aller de l'avant.

«On est prêt à procéder, mais comme on a été prévenu qu'une forte délégation d'opposants s'en vient au conseil lundi, on a décidé d'attendre avec l'accord du conseiller Alain Leclerc», indique le directeur général de la Ville, Jean-Claude Boucher.

Ce dernier nie que le projet soit reporté et motive cette décision par la volonté de respecter «les citoyens qui désirent se faire entendre».

Curieusement, la Ville a émis hier après-midi un communiqué avisant les automobilistes du changement à compter de lundi, pour demander deux heures plus tard à La Tribune de ne pas le publier.

De l'avis du conseiller du district du Vieux-Nord, la décision de la Ville vise simplement à ne pas «provoquer» les opposants à ce projet.

Alain Leclerc se dit d'ailleurs confiant que le sens unique sera en place dès mardi:

«On en a discuté trois fois au conseil et en plus on a eu deux études des services techniques. On a eu vraiment toutes les informations et je ne vois pas pourquoi on changerait d'idée», dit-il.

Le conseil municipal avait unanimement autorisé à la mi-octobre l'instauration d'un sens unique sur cette partie de la rue Prospect, pour une période expérimentale de six mois, à la suite d'un débat houleux à l'hôtel de ville.

Deux semaines plus tôt, le conseiller du district voisin de Saint-Alphonse, Camille Fortier, avait exprimé ses craintes face aux impacts d'une telle mesure et s'était aussi demandé si son collègue Alain Leclerc, qui habite rue Prospect, n'était pas confit d'intérêt dans ce dossier.

au choix

**2 POUR 1**

ou **50% DE RABAIS**

Achetez une seule paire de lunettes et obtenez un rabais de 50% sur la monture seulement.

**EXAMEN** de la vue par un optométriste

**Serge boucher opticien**

242, rue King ouest  
Sherbrooke • 563-8822

**MEUBLES ROXTON**  
ouvre un  
**MAGASIN D'USINE**

Excellent choix de meubles discontinués et légèrement endommagés, fabriqués en bois massif, incluant: mobiliers de salle à manger, de chambre, tables, etc.

Nous avons aussi une vaste sélection de mobiliers de salon et de chaises d'appoint.

**ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER**

Heures d'ouverture:  
du mercredi au dimanche inclus.: de 10 h à 16 h

Conditions:  
comptant, Visa ou Master Card, chèque personnalisé avec identification.

**22, CARRÉ FOSTER, WATERLOO, QUÉBEC**  
Autoroute 10, sortie 90

**V E N T E**  
**AVANT**  
**NOEL**

**4 JOURS SEULEMENT**  
**30%**  
sur toute la marchandise\*

**11, 12, 13, 14 novembre**

**Boutique de bijoux papillon**  
Sherbrooke Inc.

DIFFÉRENTE ET REMARQUÉE À NOËL!

VENTE FINALE  
PLAN MISE DE CÔTÉ  
POUR NOËL  
OUVERT LE DIMANCHE

GALERIES 4 SAISONS, SHERBROOKE, 566-2900

Le stationnement est maintenant gratuit au centre-ville Le stationnement est maintenant gratuit au centre-ville

**Pour votre dixième anniversaire de mariage, redemandez-lui sa main. L'alliance anniversaire en diamant.**

Un diamant est éternel.

**NOUS VOUS RECOMMANDONS**  
**Ronald Fortier inc.**  
Bijoutier - Gemmologiste  
SPÉCIALISTE EN DIAMANTS  
43, rue Wellington Nord, Centre-ville, Sherbrooke

Le stationnement est maintenant gratuit au centre-ville Le stationnement est maintenant gratuit au centre-ville

**SHERBROOKE SURPLUS**

**BOTTES DE RANDONNÉE MERRELL**

**RABAIS DE 25%**

Choix de plusieurs modèles  
532, rue Conseil  
Sherbrooke  
562-6663

**L'unique entreprise de location d'autos et de camions à vous offrir «Les milles Air Miles»**

**TILDEN**

**inter rent**

**AIR MILES**  
Voyagez de par le monde MC

(Face à la Place des Congrès)  
**Tél.: 822-2100**

Maintenant situé à la Place Brouillard  
au 2700, rue King Ouest, Sherbrooke

# Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

## L'Opposition officielle de Sa Majesté

Les députés du Bloc québécois ont prêté serment d'allégeance à la Reine Elisabeth II. Même s'il est devenu strictement symbolique, le geste a sûrement retenu l'attention, tout particulièrement du côté des Canadiens anglais qui sont demeurés fidèlement attachés à leur vision de notre histoire et de nos institutions. Parmi ceux-là, on en trouve peut-être même qui sont carrément scandalisés.



Roch Bilodeau

L'arrivée massive des bloquistes au Parlement canadien suscitait en effet son lot de réactions émotives et même primaires. Mais n'allez pas croire que seuls quelques ultra-monarchistes se sentiront bousculés par le parti de Lucien Bouchard. Dès leur assermentation, les députés du Bloc québécois forment l'Opposition officielle, ce qui signifie qu'ils devront, en principe, représenter tous les Canadiens au sein de la Chambre des Communes. Et c'est à partir de là que les véritables discordances risquent d'éclater au grand jour.

Parce qu'elle est fondamentalement souverainiste tout en se situant dans le cadre fédéral, la vocation du Bloc comporte en soi des ambiguïtés évidentes. Et on sait bien qu'un contingent de quelques dizaines de bloquistes était, dès le départ, de nature à troubler l'opinion publique canadienne anglaise. Or, la réalité, maintenant, c'est que les Canadiens de toutes les provinces doivent compter sur 54 souverainistes québécois pour défendre leurs intérêts face au gouvernement, et même pour prendre la relève de ce dernier le cas échéant. Une situation qui, sous bien des aspects, frôle l'absurdité.

Que diront Lucien Bouchard et les siens s'ils sont appelés à se prononcer sur les agriculteurs de l'Ouest ou sur les pêcheurs des Maritimes? Et quelle position, par exemple, adopteront-ils sur les problèmes de péréquation? Ils ont réclamé un mandat pour défendre le Québec et préparer la souveraineté. Ils ont soutenu que notre province était la grande perdante de la fédération et qu'ils allaient tout mettre en oeuvre pour rétablir justice. Alors, quelle crédibilité peuvent-ils avoir sur ces questions qui mettent en cause les intérêts des autres régions versus la gestion fédérale? Aucune à l'extérieur du Québec.

Et puis, envisageons l'hypothèse que le Bloc assumera pleinement son rôle. Quelle sera la réaction de ceux qui les ont élus si les bloquistes devaient finalement consacrer beaucoup de temps au sort des «autres» Canadiens? On conclurait probablement au détournement de mandat, et non sans raison.

Le succès électoral du Bloc lui assure des privilèges notables à la Chambre des Communes. Qu'on pense seulement aux budgets et à au droit d'intervention à la période des questions, sans compter, bien sûr, l'«exposition» médiatique. Mais ce succès le force à occuper un double emploi fondamentalement contradictoire. M. Bouchard ne voulait plus de «chicanes stériles». On verra bientôt comment il peut réussir à les éviter dans ces circonstances.

## FÉLICITATIONS

Si il fallait décerner une médaille d'or à une petite entreprise dynamique de chez nous, le Cep d'Argent du Canton de Magog en mériterait une. En 1993, il recevait 35000 visiteurs dont 80% de l'extérieur de la région. Plus de 170 autobus de touristes d'un jour. La production de bouteilles augmente aussi d'année en année: 55 000 cette année. On vise 60 000 en 1994. Des investissements de 200 000 \$ l'an dernier et autant de prévus pour 1994. Cela mérite plus que des félicitations mais aussi des remerciements.

La Ville de Sherbrooke a décidé d'abaisser l'amende de remorquage la nuit. La nouvelle politique a été préparée par les policiers Claude de Billy et Claude Lemieux en collaboration avec les Services juridiques et le Service de la planification et des travaux publics. La nouvelle façon de faire comporte une foule d'avantages. Reste aux citoyens à respecter le règlement!

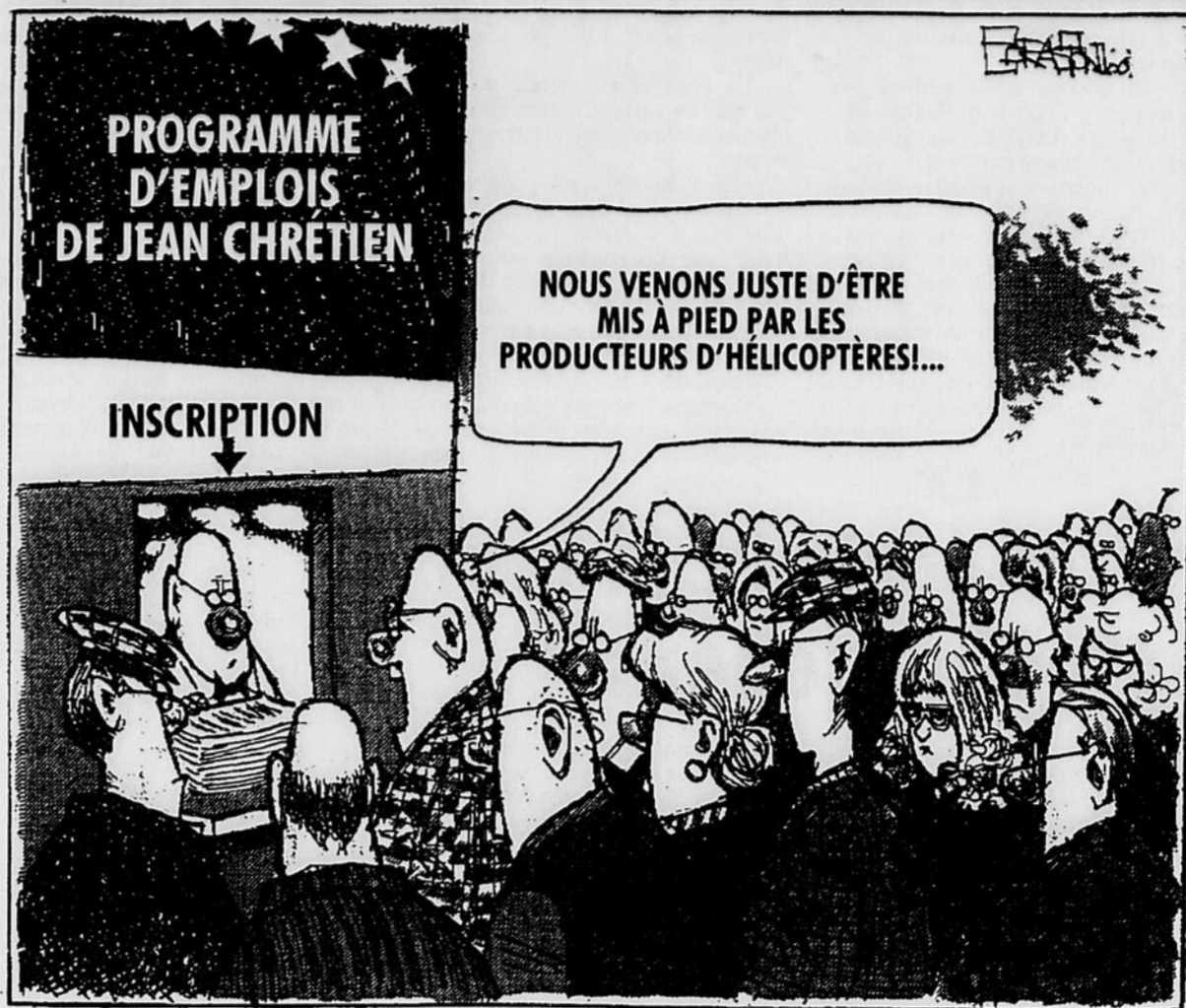
Bravo aux frères René et Jean Dionne de Cookshire dont l'entreprise La Légumerie vient de remporter un autre honneur au niveau provincial avec le prix Michel-Tennier disputé entre les producteurs de pommes de terre du Québec.

## CE QU'ILS ONT DIT

«Compte tenu du cadre de votre action et des objectifs que vous poursuivez, je tiens à vous exprimer mes réserves quant à l'opportunité d'aborder dès à présent un débat qui remet en cause les structures de l'État et son fonctionnement alors que le cadre constitutionnel qui régit la société québécoise fait l'objet d'une réévaluation fondamentale. Vous préconisez vous-même la souveraineté du Québec. Comment traiter alors de règles d'intendance tant que cette question première n'est pas tranchée? Dans la logique même de votre texte, n'y aurait-il pas lieu de s'attaquer d'abord à la rédaction d'une constitution québécoise pour débattre ensuite seulement du modèle et du fonctionnement des institutions?» (...)

Que vous le souhaitiez ou non, la conjoncture mondiale, particulièrement en ce qui a trait à la globalisation des marchés, à l'insécurité culturelle qui découle de l'éclatement de la diffusion, les événements des dernières années au plan canadien et la dynamique politique québécoise, nous imposent, en priorité, la résolution de nos problèmes essentiels, constitutifs, donc constitutionnels».

Extraits de la lettre ouverte adressée à Jean Allaire, de Roger Nicolet, président de l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec



## TRIBUNE LIBRE

### Longue vie à La Tribune

C'est quand on est privé de La Tribune qu'on réalise qu'elle nous est importante plus qu'on ne croit. Elle constitue le lien vital avec les gens de chez nous. Elle permet de se situer en Estrie, géographiquement évidemment, mais aussi socialement et culturellement. C'est bien beau de se dire un citoyen du monde entier, le reste qu'il faut quand même s'enraciner quelque part. Les régions secrètent leur propre mentalité et nous façonnent même à notre insu.

La Tribune contribue largement à nous renvoyer l'image de

ce que nous sommes comme habitants de ce coin de pays, qui se veut un lieu où il fait bon vivre. La vocation de La Tribune, c'est d'être avant tout un journal régional. Rien n'empêche de lire aussi d'autres journaux plus axés sur l'universel, sur les idées, sur le traitement de l'information.

Si La Tribune a souci de maintenir un haut standard, non seulement dans le fond des articles mais aussi dans la forme (qualité de la langue écrite et de la mise en page), elle peut aussi devenir un véhicule de pensée et de réflexion, sans pour autant négliger sa voca-

tion d'écho régional.

Sherbrooke ville moyenne, réussit à garder vivants en ces temps difficiles, un excellent orchestre symphonique et un quotidien de qualité. Il faut s'en réjouir et en tirer une légitime fierté. Il est trop facile d'être négatif et de ne pointer que les lacunes dans la société. Il faut toujours croire que les lendemains seront meilleurs et pour La Tribune et pour ses lecteurs. Meilleurs dans tous les aspects dont un journal doit tenir compte s'il veut survivre, tout en élevant son seuil de qualité.

Bon succès à La Tribune.

Fernand Laberge  
Sherbrooke

### C'est eux qu'il faut blâmer!

En 1971, Robert Bourassa rejette la réforme constitutionnelle de Victoria que lui propose Pierre Trudeau.

En 1981, René Lévesque et Claude Ryan rejettent la réforme constitutionnelle d'Ottawa que le gouvernement Trudeau imposera quand même au Québec en 1982.

En 1987, Robert Bourassa accepte la réforme constitutionnelle du Lac Meech que lui propose Brian Mulroney. Pierre Trudeau, Jean Chrétien et Frank McKenna sont les premiers à s'opposer à cette réforme qui vise à réintégrer le Québec dans la loi fondamentale du pays.

En 1990, les opposants à la réforme du Lac Meech voient leurs efforts porter fruit: le Manitoba et Terre-Neuve n'entrent pas Meech. Le gouvernement Mulroney n'imposera pas cette réforme aux deux provinces récalcitrantes.

En 1992, Robert Bourassa accepte la seconde réforme constitutionnelle que lui propose Brian Mulroney à Charlottetown, même si cette entente représente des vœux en comparaison avec la réforme qu'il a rejetée en 1971.

Quelques semaines plus tard, lors du référendum, les Canadiens rejettent la réforme de Charlotte-

town parce qu'elle offre trop au Québec. Les Québécois, eux, la rejettent parce qu'elle offre trop peu.

Tous les politiciens nommés ici sont ou ont été libéraux, seul Mulroney est conservateur. Mais l'intrus, c'est René Lévesque, le libéral devenu souverainiste.

Aujourd'hui, des fédéralistes tentent de jeter le blâme des déboires constitutionnels sur les souverainistes. Je trouve ça odieux et malhonnête, car les souverainistes n'ont pas participé aux tentatives de réforme constitutionnelle.

Jean Chrétien a le front de dire à Lucien Bouchard de mettre la constitution au réfrigérateur, comme si le Bloc s'appropriait à demander une nouvelle réforme constitutionnelle!

C'est carrément odieux, car c'est Chrétien et Trudeau qu'il faut blâmer: ce sont eux qui ont semé la zizanie constitutionnelle depuis 12 ans.

Pierre Lesieur

Gilles Poirier

### Fiasco publicitaire

Pour arriver à un résultat aussi dévastateur, le Parti conservateur ne peut que constater à quoi mène une publicité négative qui s'est vue accorder plusieurs prix citron lors de l'émission animée par Jean-Luc Mongrain le 25 octobre dernier.

N'eut été la popularité de Jean Charest et de l'appui de ses nombreux bénévoles, la victoire de cette pub citron aurait été parfaite.

Une publicité basée sur le manque de respect ne peut certes renforcer l'estime de ceux qui la supportent, encore moins les éternels témoignages de personnes qui laissent sous-entendre que nous sommes tous inconscientisés pour ne pas dire des «épais».

Non, ce n'est pas les Campbell, Beatty, Landry que le parti doit songer à remplacer. Quel gaspillage...

## QUESTION DU JOUR

### Que pensez-vous du lancement du disque de Céline Dion en direct à la télé?

(Des personnes interrogées, cinq ont refusé de répondre, disant que le sujet ne les intéressait pas.)



Marie-Ève Mongeau, Sherbrooke. J'ai regardé le lancement juste un peu, parce que j'étais occupée. J'ai trouvé ça pas pire. Non. En fait, je dois dire que j'ai bien aimé ça.



Claudia Maras, Sherbrooke. Moi, j'aime bien Céline Dion. D'habitude elle donne de bons spectacles. Je n'ai pas eu la chance de regarder le lancement de son dernier album parce que j'étais occupée, mais je pense bien que je vais l'acheter.



Sophie Roy, Coaticook. J'ai bien aimé ça, d'autant plus qu'on n'a pas trop mis l'accent sur leur histoire d'amour. On devrait répéter l'expérience, même si ce n'est pas nécessaire de toujours faire d'aussi gros shows.



Alain Brière, Ascot Corner. Je n'ai pas écouté le spectacle parce que j'étais pris ailleurs, mais j'en aurais écouté si j'en avais eu la chance. J'aime bien Céline Dion. J'ai trois de ses disques à la maison.



Micheline Dion, St-Élie d'Orford. Je n'ai pas regardé le lancement, parce que ça n'a pas adonné, mais j'aime bien Céline Dion. Je pense que le lancement d'un disque en direct à la télé est une bonne idée.



Louise Roy, Bromptonville. Je n'ai pas eu l'occasion de regarder le lancement en direct à la télévision, mais je l'ai vu en reprise ce matin à Musique Plus. La partie que j'ai vue, j'ai trouvée ça très émouvant.

## POINT DE VUE

### À quoi sert l'éducation? (2)

L'auteur est professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke. Une première partie a été publiée hier.

Pierre DEMERS

Nous avons vu que l'éducation doit former l'esprit parce qu'il est le moteur de notre compréhension.

Le cœur: si le cœur n'y est pas, comment s'attendre à des apprentissages? Même aux plus simples? Selon Freire, sans engagement personnel, il ne peut y avoir d'éducation, il y a remplissage. S'il y a saturation, comment attendre une compréhension le moins profondément?

Si le cœur y est, c'est que l'engagement est présent. Engagement dans un apprentissage, ou une tentative de comprendre quelque chose qui est devenue importante pour soi; quelque chose que l'on a à cœur. La connaissance sèche à apprendre par cœur ne produit pas un tel engagement. On augmente ses chances de développer une passion en démontrant que les données seront utiles à comprendre des phénomènes jugés importants. Imaginons une compréhension intégrée de l'environnement à partir de toutes les matières scolaires, si elles étaient dirigées vers ce but.

La personne éduquée doit trouver son compte dans les notions apprises et comprises. Elle doit voir qu'elles lui seront utiles dans son engagement de vie, pas seulement dans un emploi.

L'âme: l'éducation doit revêtir un sens dans la vie des gens. Elle doit trouver son sens au niveau de la qualité de leur vie. Si le sens à la vie n'est pas élevé, on risque de s'apitoyer sur son sort et d'ignorer ce qui se passe à l'extérieur de soi. Le narcissisme à l'extrême.

L'éducation devrait aider à ne rien prendre pour acquis, et à apprendre à apprécier la vie pour s'engager tout entier dans la transformation du monde dans lequel on vit. L'éducation doit aider la personne à impliquer son âme dans sa propre transformation éducative. Elle devrait aussi mener vers l'aide aux autres, qui serait déjà incluse dans la formation acquise.

Si l'éducation n'a pas d'âme, comment empêcher le désœuvrement, voire le suicide de trop de personnes?

Le corps: le corps est la réalité palpable de la personne. Il n'en est pas la fin, ni le début. «Le corps humain cache notre réalité, la réalité c'est l'âme» (Hugo).

Le corps est la base physique de notre santé qui est, par définition, globale. Pensons à la santé mentale qu'on ne peut voir, mais qui existe bien quand même.

Les milieux d'éducation sont peuplés de corps qu'on assoit, voire qu'on empile, sans égard aux conditions physiques de l'apprentissage. On croit compenser en insérant à l'horaire des minutes d'éducation physique.

L'éducation doit convaincre les personnes que leur santé n'est pas une donnée gratuite, à vie. Elle doit les éduquer à faire une prévention personnelle par une prise en charge graduelle de leur corps et de leur santé. Elles doivent apprendre à faire des efforts en ce sens.

Ce dont on a besoin surtout, c'est d'une éducation qui intégrera les personnes. Le cloisonnement actuel va sûrement à l'encontre de ce principe.

Si l'éducation n'a pas de sens pour la personne, comment s'attendre à ce qu'elle s'y engage? Sans cet engagement, comment s'attendre à ce qu'elle apprenne bien et de façon approfondie? L'éducation ne peut passer, plus longtemps, à côté du rôle essentiel de l'aspect corporel dans tous les apprentissages.

L'intégration: il faut que cesse la vision limitée, actuellement en vigueur, qui veut que l'on ne forme que des cerveaux à l'école. Quel est donc l'essentiel? Rétention des connaissances ou intégration de la personne?

Vu qu'il n'existe aucun projet culturel englobant un projet éducatif riche, que peut-on attendre de l'avenir de notre société? À quoi nos jeunes peuvent-ils s'attendre de leur propre avenir? L'éducation doit devenir une vraie solution. Vu que nos politiciens gèrent dans l'ignorance et le cynisme, et que nos éducateurs leur obéissent, où réside l'espoir?

ADMINISTRATION  
Raymond Tardif  
Président et Éditeur

Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

RÉDACTION  
Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef

Pierre-Yvon Bégin  
Directeur de l'information

PUBLICITÉ  
Gilles Boisjoly  
Directeur

Véronique Tremblay  
Directrice adjointe

PRODUCTION  
Daniel Gauthier  
Directeur

COMPTABILITÉ  
André Corriveau  
Contrôleur

Julienne Poulin  
Gérante du crédit

TIRAGE  
Pierre Dubois  
Directeur

André Casteau  
Adjoint au directeur

# Appel raté?



*(Rappel dernier numéro)*

“ Ah non ! ça vient de raccrocher.  
C'était peut-être Johanne pour  
le souper de samedi?  
Ou Marcel à propos du contrat?  
Zut ! Zut ! Zut ! ”

Combien de fois vous êtes-vous précipité pour répondre à un appel... au moment même où la personne venait de raccrocher?

Avec le *Rappel dernier numéro*, finis les appels manqués ! Pour rappeler la personne qui a tenté de vous joindre, que vous ayez répondu ou non, faites le \*69 (ou 1169 sur un appareil à cadran). Des instructions vocales vous

donnent alors son numéro qui se recompose automatiquement en appuyant sur le 1.

**50c PAR UTILISATION**

À chaque fois que vous utilisez une fonction, des frais de 50c sont portés à votre compte mensuel, jusqu'à un maximum de 6 \$.

Vous pouvez bloquer l'accès de votre numéro de téléphone de sorte que la personne qui activera le Rappel dernier numéro pourra vous joindre, mais les instructions vocales ne lui divulgueront pas votre numéro.  
Le message est transmis en français ou en anglais au choix.

Pour désactiver ces fonctions de façon permanente, vous n'avez qu'à en faire la demande à votre Service à la clientèle.  
Les clients qui font plusieurs appels consécutifs doivent laisser un temps de pause d'au moins deux secondes entre chaque appel.

**Le Rappel dernier numéro et la Recomposition continue,  
2 fonctions du service Mémoiresateur  
à 50c l'utilisation.  
ESSAI GRATUIT JUSQU'AU 29 NOVEMBRE.**

# Ligne occupée?



*(Recomposition continue)*

“ Le poste est occupé, veuillez  
rappeler plus tard...  
Le poste est occupé,  
veuillez rappeler plus tard... ”

Avec la *Recomposition continue*, finies les frustrations, les pertes de temps. Faites le \*66 (ou 1166 sur un appareil à cadran) puis raccrochez. Le numéro se recompose automatiquement, pendant 30 minutes. Une sonnerie vous avertit dès que la ligne se libère. Et vous pouvez continuer de faire et de recevoir des appels pendant ce temps.

**50c PAR UTILISATION**

À chaque fois que vous utilisez une fonction, des frais de 50c sont portés à votre compte mensuel, jusqu'à un maximum de 6 \$.

L'abonnement au service Mémoiresateur :  
4,75 \$ par mois. (Tarif résidentiel).

Vous pouvez bloquer l'accès de votre numéro de téléphone de sorte que la personne qui activera le Rappel dernier numéro pourra vous joindre, mais les instructions vocales ne lui divulgueront pas votre numéro.  
Le message est transmis en français ou en anglais au choix.

Pour désactiver ces fonctions de façon permanente, vous n'avez qu'à en faire la demande à votre Service à la clientèle.  
Les clients qui font plusieurs appels consécutifs doivent laisser un temps de pause d'au moins deux secondes entre chaque appel.

**Bell**

# Un troisième parti freinerait le débat de fond, juge Nicolet

Gilles DALLAIRE

Magog

Le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, M. Roger Nicolet,

est d'avis que la formation d'un troisième parti provincial proposée par le président du groupe Action Québec, Me Jean Allaire, constituerait un frein à l'engagement d'un débat de fond sur la question nationale.

Dans une lettre ouverte envoyée hier à Me Allaire, il affirme que les votes que recueillerait ce parti ne pourraient provenir que du Parti québécois ou des indécis tentés de l'appuyer et que l'essai ne se traduirait que par le renforcement

des forces favorables au statu quo.

«Notre mode de scrutin ne permet aucune pondération proportionnelle des résultats. Dans le contexte québécois actuel, l'influence des tiers partis serait davantage délétère que porteuse d'une influence réelle qui se concrétiserait dans une présence significative à l'Assemblée nationale. Que vous l'ayez souhaité ou non, votre prise de position nuancée en faveur de la souveraineté vous a placé du même côté de la clôture constitutionnelle que le Parti québécois», souligne M. Nicolet qui reproche à Me Allaire de parler d'interdépendance tout en préconisant la souveraineté quand cette question n'est pas encore tranchée et suggère qu'on s'attaque à la rédaction d'une constitution québécoise pour débattre seule-



Roger Nicolet, président de l'Union des municipalités régionales de comté.

ment ensuite du modèle et du mode de fonctionnement des institutions.

## La vraie problématique

Selon lui, il y a actuellement au Canada un courant dont la force et les conséquences sont difficiles à mesurer: «Au référendum d'octobre 1992 et au scrutin d'octobre 1993, les électeurs québécois ont consacré une rupture avec le passé et dit leur volonté d'aborder de front la question des relations avec le reste du Canada. Dorénavant, pour peu qu'on ne noie pas les enjeux, c'est-à-dire qu'on n'occulte pas la vraie problématique par des mises en scène trompe-l'oeil, l'électorat s'engagera dans une réflexion collective sur l'avenir du Québec et, même si, aujourd'hui, personne ne peut prétendre prédire, sans réserves mentales, les résultats d'un référendum sur la souveraineté, n'est-il pas de notre responsabilité première de veiller à disposer du contentieux qu'est la question constitutionnelle?»

M. Nicolet fait appel au sens des responsabilités de Me Allaire pour lui demander de subordonner et d'intégrer son projet dans une démarche collective: «Dans une conjoncture susceptible de permettre un avancement significatif de la nation et de l'évolution du Québec, il nous incombe de mettre nos désaccords en veilleuse et de permettre que les décisions primordiales occupent toute la scène publique.»

## Culinar règle sa transaction

Montréal (PC)

Culinar vient de compléter la vente de son groupe épicerie à Placements Clairve, qui a obtenu l'appui de trois institutions financières dans cette transaction évaluée à 52 millions \$. Il ne manquait plus hier soir que l'approbation du conseil des ministres à Québec pour la participation de Soquia.

Investissement Desjardins et le Fonds de solidarité de la FTQ ont déjà donné leur aval.

Le groupe épicerie de Culinar représente un chiffre d'affaires de 190 millions \$ et 1500 emplois dans cinq secteurs. Le groupe demeurera intact. Il est constitué de quatre usines (trois au Québec, une en Ontario) pour cinq secteurs: la biscuiterie (Viau et Lido), la biscuiterie (Grissol), la confiserie (Goody et Viau), les soupes déshydratées (Lonney's) et les craquelins (Champagne et plusieurs autres). Aucun emploi n'a été sacrifié à l'usine de Sainte-Marie-de-Beauce.

## LE PLUS VASTE CHOIX EN ESTRIE

DE VÊTEMENTS DE MOTONEIGE, VTT, CASQUES À VISIÈRES ÉLECTRIQUES, CAGOULES, BOTTES ET MITAINES



Ensemble de vêtements motoneige de 99<sup>95</sup> à 549<sup>95</sup>

CASQUES de 69<sup>95</sup> à 699<sup>95</sup>

RABAIS INTÉRESSANTS EN MAGASIN APPLICABLES SUR CERTAINS ITEMS

**L'AM DENIS**  
VENTE • SERVICE

ET SON ÉQUIPE

**ski-doo**  
Des motoneiges à votre mesure

au 2, rue Queen, Lennoxville  
**565-1376**

58499



## DU NOUVEAU! LE CABARET

HÔTEL  
LE BARON

Sherbrooke



Venez vous amuser, **DANSER** avec Jean-Denis **TI-GARS PLANTE** dans une atmosphère de piano-bar, sur des airs d'hier et d'aujourd'hui. L'endroit idéal pour des rencontres et des échanges au son d'une **MUSIQUE DOUCE ET ENTRAÎNANTE**. DU MERCREDI AU SAMEDI DE 21 h À 3 h

**TOUJOURS DES SURPRISES** avec votre hôtesse Ginette

Hôtel Le Baron  
3200, rue King Ouest, Sherbrooke  
346-3941

58417

# MINCE ALORS!

Finis les régimes qui vous laissent affamés...

Finis les échecs et les larmes de frustration...

Finis les soi-disant «professionnels» qui ne vous accordent pas l'attention personnelle désirée...

Finis de compter vos calories...

Finis les promesses jamais tenues...

**Fini...Fini!**

2  
DERNIERS  
JOURS

Caroline Artyab  
a perdu 30 livres. Mince alors!

**4 SEMAINES** POUR SEULEMENT **375\*** PAR SEMAINE

**564-0878**

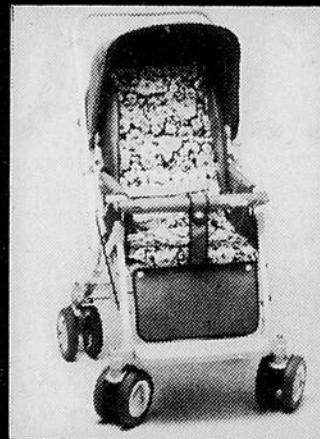
31, 10e Avenue Nord,  
Sherbrooke

**nutri système**  
cliniques minceur

\*Frais de programme de 14,95\$ payables au moment de l'achat. Dans les centres participants. Les aliments NutriSystème sont en sus. L'offre se termine le 11 novembre 1993.

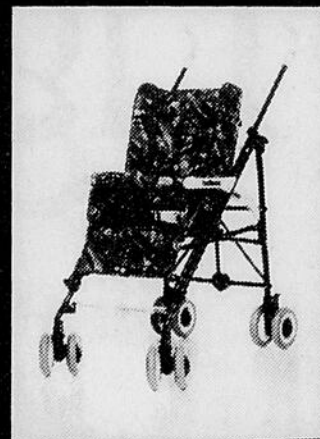
59557

## Novembre, le mois de la poussette! Tout est réduit.



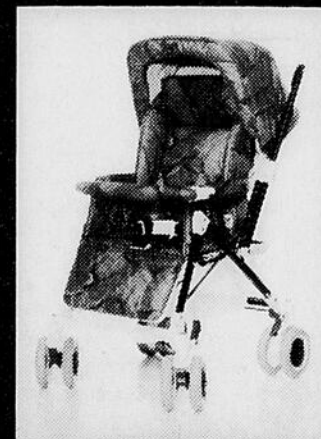
Domani\*  
grise Qte: 3  
royal Qte: 48

Super Spécial  
129<sup>99</sup>\$  
144<sup>99</sup>\$



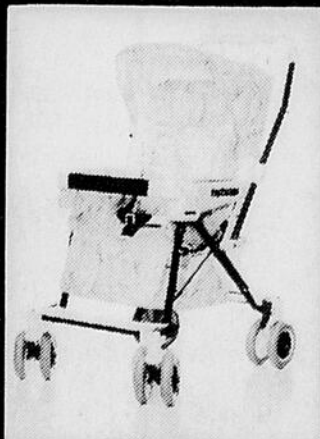
Pliko\*  
VR48 Qte: 11  
UP21 Qte: 4  
TL45 Qte: 3  
PN41 Qte: 2

Super Spécial  
169<sup>99</sup>\$



Voilà Piuma\*  
KN44 Qte: 54  
FS42 Qte: 42

Super Spécial  
199<sup>99</sup>\$



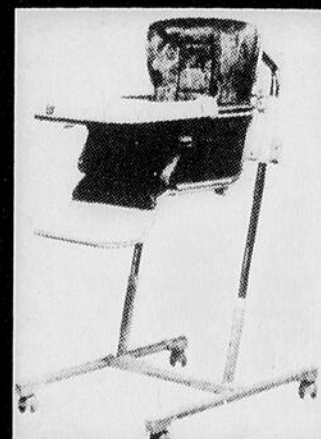
Shopper\*  
BM43 Qte: 5

Super Spécial  
254<sup>99</sup>\$



Florence\*  
FL21 Qte: 5  
FI44 Qte: 3

Super Spécial  
259<sup>99</sup>\$



Chaise haute\*  
modèle courant CPP50 Qte: 25

Super Spécial  
119<sup>99</sup>\$



823-7399  
Tourelles  
564-7881  
1025  
rue King Ouest

Beaucoup d'autres spéciaux en magasin.

\* Dans tous les cas, l'imprime et le modèle peuvent être différents de ceux illustrés.